Cœur de Loire

AU CŒUR

NUMÉRO#9
Juin 2024

MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE LOIRE | COEURDELOIRE.FR



Commerces


Tourisme




Industrie

CŒUR DE LOIRE ET L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

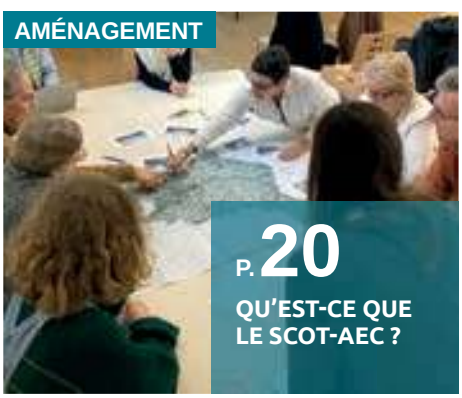
NOUVELLE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 2023-2026


BUDGET

P.10
UN BUDGET VOLONTAIRE ET RESPONSABLE


BIODÉCHETS

P.16
RÉDUIRE VOTRE POUBELLE DE 30%


AMÉNAGEMENT

P.20
QU'EST-CE QUE LE SCOT-AEC ?

COUP DE **CŒUR**



Pavillon du Milieu de Loire : la nature à portée de main

Le service éducation à l'environnement de Cœur de Loire vous invite à vous reconnecter à la nature ! Dans le cadre verdoyant du Pavillon du Milieu de Loire à Pouilly-sur-Loire, l'équipe vous accueille tout l'été en famille pour des ateliers, des balades découvertes, des expositions ou des descentes en canoë. Venez profiter de la boutique nature avec ses livres et ses jeux ou encore du coin buvette/épicerie et ses produits bio et locaux, à déguster dans l'espace pique-nique !
Et pourquoi pas louer un vélo à assistance électrique pour explorer les sentiers autour du Pavillon ? Une façon réjouissante de découvrir la Loire et ses vignobles !

Sommaire

» **ACTUALITÉS / p.4**

» **RETOUR EN IMAGES / p.6**

» **À VOTRE SERVICE / p.8**

Grainothèque
Manifestations
Piscine
Portail Famille

» **DOSSIER / p.10**

Un budget 2024 volontaire et responsable

» **MOBILITÉ / p.13**

Création d'un guichet unique d'information pour faciliter vos déplacements en Cœur de Loire

» **ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE / p.14**

La nouvelle stratégie de développement économique 2023-2026

» **BIODÉCHETS / p.16**

Grâce aux composteurs de Cœur de Loire, réduisez votre poubelle de 30 %

» **RESTAURATION / p.18**

La cuisine communautaire, partenaire des producteurs locaux

» **PETITE ENFANCE / p.19**

La crèche l'ourson reconnecte les enfants avec la nature

» **AMÉNAGEMENT / p.20**

SCoT-AEC : faire face aux défis de demain

» **DANS NOS COMMUNES / p.22**

Suilly-la-Tour : Le bourg de Suilly-la-Tour poursuit sa mue **p.22**

Saint-Père : Aux petits soins pour la rue du Mardron **p.23**

MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE LOIRE I coeurdeloire.fr

Siège : Communauté de Communes Cœur de Loire - 4 Place Georges Clemenceau, BP 70, 58203 Cosne-Cours-sur-Loire

I Directeur de la publication : Sylvain Cointat
I Rédaction : Clarisse Réveillac - Catherine Locatelli
I Conception : Anne-Laure Montupet **I Photos :** Communauté de Communes Cœur de Loire - ©Christophe Lorsch - ©Energie Vagabonde - ©Nièvre Attractive - Adobe Stock - Adobe Firefly - Canva - Flaticon
I Impression : Imprimé en France à 15 200 exemplaires par l'imprimerie CIA Graphic
I ISSN : 3000-8212

ÉDITO



SYLVAIN COINTAT
Président de la Communauté de communes Cœur de Loire

ASSURER LE DÉVELOPPEMENT DE CŒUR DE LOIRE POUR LES 20 PROCHAINES ANNÉES

Cher(e)s habitant(e)s de Cœur de Loire, cher(e)s ami(e)s,

Votre Communauté de communes est à vos côtés chaque jour. Depuis le début de notre mandat, notre ambition est de vous assurer des services de proximité de qualité pour contribuer à l'amélioration de votre cadre vie et développer des projets qui feront de Cœur de Loire un territoire fort, attractif et solidaire.

" Mener à terme nos 4 grands projets de mandat "

En avril 2024, vos élus et moi-même avons voté un budget volontaire et responsable, qui nous permettra de poursuivre nos engagements. Notre ambition est de mener à terme nos 4 grands projets de mandat.

Depuis le 1er janvier, la mise en place des nouvelles modalités de collecte des déchets a contribué à améliorer le tri des emballages et papiers pour toujours mieux préserver notre environnement. Fin 2023, la nouvelle stratégie de développement économique pour renforcer l'attractivité du territoire a été votée.

Du côté de nos projets de construction du pôle Petite enfance et de réhabilitation de la Tour du Pouilly Fumé, le contexte économique a retardé leurs mises en œuvre. De nombreux lots des marchés publics, étant revenus infructueux, seront relancés cette année.

En 2024, nous continuerons d'investir dans les équipements et animations afin de répondre aux besoins des familles, et nous poursuivrons l'accompagnement de nos communes dans leurs projets de développement.

" Préparer le territoire de demain "

Qu'ils soient climatiques, économiques ou encore sociétaux, notre territoire doit relever de nouveaux défis. C'est pourquoi, nous nous engageons cette année dans l'élaboration de notre Schéma de Cohérence Territoriale valant Plan Climat Air Energie.

À travers ce document règlementaire, nous allons traduire notre vision du développement du territoire pour les 20 prochaines années et décider d'actions concrètes pour construire un territoire où il fait bon vivre, riche en initiatives, solidaire et responsable, tout en étant attentifs à la préservation de nos espaces naturels, de la qualité de l'eau et de l'air. Cette réflexion ne se fera pas sans vous, c'est pourquoi je vous invite à participer à la réunion publique du 24 juin prochain *(voir page 21)*.

Enfin, je vous souhaite de profiter pleinement de votre été et de découvrir toutes les activités proposées par nos services et nos partenaires : sorties nature, activités sportives ou aquatiques, découvertes œnologiques ou encore chasses au trésor... de quoi passer un bel été en famille ou entre amis en Cœur de Loire !

Bonne lecture à vous

Sylvain Cointat



Pour découvrir le programme, scannez-moi

RIVIÈRES

NOUVELLE ÉDITION LES PIEDS DANS L'EAU

Au mois de juillet, venez mettre vos « pieds dans l'eau » ! Les animateurs du service rivières de Cœur de Loire vous proposent de participer à **des animations gratuites et ouvertes à tous** afin de découvrir les milieux aquatiques, leur biodiversité et leurs enjeux :

- **29 juin** : Lecture de paysage à Treigny, pour voir d'un autre œil la campagne qui nous entoure ;
- **10 juillet** : Balade en canoë à Cosne, pour explorer le patrimoine naturel et historique du Nohain ;
- **20 juillet** : Promenade nocturne à Cessy-les-Bois à la découverte des chauves-souris !

Les places étant limitées, pensez à **réserver dès maintenant** au **03 71 55 00 38** ! **Plus d'infos** sur Lespiedsdansleau58

PISCINES

SPORT ET DÉTENTE TOUT L'ÉTÉ

Venez profiter des espaces intérieurs et extérieurs des piscines de Cosne et de Donzy !

La piscine de Donzy est ouverte :

- **Du 1er juin au 7 juillet, ouverture les week-ends** les samedis de 10h à 12h et de 13h à 19h et les dimanches de 10h à 12h et de 13h à 18h
- **Du 8 juillet au 1er septembre, ouverture 7j/7 en journée continue** du lundi au samedi de 11h30 à 19h et les dimanches de 10h à 18h

Accessible aux mêmes tarifs que la piscine de Cosne (et également gratuite pour les moins de 6 ans), la piscine de Donzy est chauffée grâce à une moquette solaire et génère une eau à 29 ° : profitez du petit bassin, du grand bassin, du plongeoir, des espaces pique-nique et du solarium !

À Cosne, les équipes ont préparé des activités pour toute la famille ! Structure gonflable les après-midis, aquagym d'été à partir de 16 ans le matin, leçons de natation pour les enfants, animations...

CULTURE

DU SPORT DANS VOS MÉDIATHÈQUES





Pour découvrir le programme, scannez-moi

Le réseau des médiathèques vous a concocté pour cet été une page sportive et vous propose de passer une **« Mi-temps estivale », autour du sport et de la culture !**

Vos trois médiathèques accueilleront tout l'été des expositions mettant à l'honneur les associations sportives locales en rappelant leur histoire, leurs exploits, et leurs précieux bénévoles...

Ce sera aussi l'occasion de s'amuser grâce au spectacle « Référentiel rebondissant aléatoire » ou lors d'une séance photo sur fond vert où les enfants deviendront de grands sportifs !

Des conférences viendront étayer tout l'été la thématique du sport : rencontre avec une rédactrice en chef de magazine sportif, mais aussi spectacle autour du corps et du jeu, et création d'un porte gourde en crochet !

MACHINES AGRICOLES ANCIENNES

RETROMOISSON DU 15 AOÛT

Les bénévoles du Musée de la Machine Agricole Ancienne de Saint-Loup-des-Bois préparent activement la prochaine Rétromoisson du 15 août, le rendez-vous incontournable de l'été !

Pour cette édition 2024, les tracteurs et moissonneuses seront en action pour le traditionnel défilé et la journée sera riche en démonstrations (travail au sol, tire-billons, moisson…) et présentations de centaines de pièces. La ferme pédagogique sera ouverte dès 10h. Brocante et vide-greniers se tiendront dès 7h et vous pourrez profiter de deux restaurateurs et d'une buvette.

Si vous souhaitez vous inscrire à la brocante, réserver vos repas auprès des traiteurs, ou avoir plus d'informations : **mumar.fr**

TOURISME

LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ



L'équipe de l'office de tourisme Bourgogne Cœur de Loire vous invite cet été à passer du temps en famille. Les enfants pourront se glisser « Dans la peau de... » différents artisans : meunier, fermier, conservateur, vigneron ou encore naturaliste. 10 dates seront proposées pendant l'été en partenariat avec les musées du territoire. *Réservation obligatoire.* Vous pourrez également partir à la Chasse au trésor à St-Andelain, Ciez et Cessy-les-Bois.

- L'office vous invite également à **profiter des circuits de randonnée pédestre** ou **des multiples circuits en vélo**, et louer des vélos électriques à l'Office de Tourisme, au Palais de Loire à Cosne-Cours-sur-Loire ou au Pavillon du Milieu de Loire à Pouilly-sur-Loire.
- Et si vous souhaitez **explorer le terroir et ses vins d'appellations**, l'équipe de la Tour du Pouilly Fumé vous propose une saison riche en événements :
 - « It's wine time », les balades-dégustation ;
 - Les « instants vignerons », l'occasion de rencontrer un vigneron qui partagera sa passion ;
 - « Yoga et vin », pour s'ancrer avec le terroir les 16 juin et 15 septembre ;
 - « Ciné vignes », la séance ciné dans les vignes le 27 juillet

La Tour vous accueille pendant les travaux du centre-ville de Pouilly (suivez la déviation, un grand parking vous attend)

Contact : **03 86 28 11 85** ou **bourgogne-coeurdeloire.fr** ou sur Bourgogne.Coeurdeloire.Tourisme ou Destination Bourgogne Cœur de Loire

NATURE

FAITES LE PLEIN DE NATURE !

Cet été, découvrez les deux expositions au Pavillon du Milieu de Loire à Pouilly-sur-Loire : **« Oiseaux »**, dès le 6 juillet, qui vous entraînera à la rencontre des oiseaux de la région, et **« Incroyables voyageurs »**, pour suivre les animaux migrateurs.

Petits et grands retrouveront leurs animations préférées : les journées nature pour les enfants, les descentes de Loire en canoë Rabaska, les sorties avec le musée de la Loire et l'office de tourisme.

À ne pas manquer !

Le spectacle « Longitude Loire » le 12 juillet sur le thème de la Loire au Pavillon du Milieu de Loire.



Plus d'infos sur Pavillon du Milieu de Loire

CONCERTS

NOUVELLE FORMULE POUR LE FESTIVAL DEUX CROCHES LOIRE

Pour sa 11ème édition, le festival Deux Croches Loire adopte une nouvelle formule.

Du 21 au 30 juin, les élèves de l'école de musique et membres des ensembles de pratiques en amateur de l'association Harmonie de Cosne vous proposeront de découvrir de nouveaux répertoires. Les auditions et concerts se dérouleront à l'école de musique et à la salle des fêtes de Cosne.

Retrouvez le programme complet sur **coeurdeloire.fr**

Pensez-y !

BIEN PRÉPARER SA RENTRÉE 2024-2025

École de musique

Pour un parcours complet de formation ! **Ouverture des inscriptions le 17 juin** sur coeurdeloire.fr, ou retrait des dossiers au secrétariat de l'école de musique, aux horaires d'ouverture.

Piscine de Cosne

Place au bien-être et au sport !
Pour les activités aquatiques adultes (aquabike, aquagym, aquatonic et natation senior), ou l'apprentissage de la natation pour les enfants, **les inscriptions seront ouvertes début juillet.**

Restauration scolaire

Inscriptions en ligne sur le Portail Famille ! Afin d'inscrire votre enfant à la cantine pour les écoles élémentaires et maternelles, rendez-vous sur cœurdeloire.fr pour vous connecter à votre portail famille. **Clôture des inscriptions le 23 août.**
Voir les détails page 9.

Toute l'info sur **coeurdeloire.fr**

PETITE ENFANCE

« VIENS JE T'EMMÈNE... »

Durant la Semaine Nationale de la Petite Enfance du 16 au 23 mars, la crèche l'ourson et le Relais Petite Enfance « ont emmené » les enfants à la découverte du baby yoga, de la musique, des petites bêtes dans la nature, de nouvelles activités sensorielles, des ateliers culinaires... Tout un monde à portée de main !



ATTRACTIVITÉ

ESSAYEZ LA NIÈVRE

Dans le cadre de la 6ème édition de l'opération «Essayez la Nièvre», 2 des 9 familles accueillies ont passé quelques jours en Cœur de Loire. Découvertes, dégustations, balades, rencontre avec des professionnels et échanges sur leur futur projet de vie…ils ont eu toutes les clés pour concrétiser une installation !



COMMERCES

2ÈME NOCTURNE ARTISANAT ET GASTRONOMIQUE

Nouveau succès le 17 mai à Cosne pour cette 2ème édition regroupant une grande diversité de créations artisanales, de produits locaux et d'animations. La foule était au rendez-vous pour cette soirée placée sous le signe de la convivialité.





RIVIÈRES

SIGNATURE DU CONTRAT TERRITORIAL VRILLE-NOHAIN-MAZOU

Mardi 16 janvier, l'ensemble des partenaires signait le nouveau contrat pour la période 2024-2026. Soutenu par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, il définit le plan d'actions qui sera engagé sur la période pour améliorer la qualité des eaux et préserver les milieux aquatiques.





PISCINES

VOS HÉROS DE DESSINS ANIMÉS À LA PISCINE

Tout l'après-midi du 28 février, la piscine de Cosne proposait aux enfants de passer un après-midi festif avec leurs personnages préférés : structure gonflable, parcours ludiques, pêche à la ligne, maquillage, enquête et chocolat chaud ont fait de ce moment une belle réussite !





MÉDIATHÈQUES

RETOUR SUR LE FESTIVAL DE LITTÉRATURE JEUNESSE

Du 3 au 6 avril, l'équipe avait convoqué toute la mythologie grecque dans les médiathèques : escape game, soirée jeux, visites d'auteurs dans les classes, ateliers et spectacle... ont fait rugir le tonnerre de Zeus !





BIODÉCHETS

FORMATIONS ET DISTRIBUTIONS DE COMPOSTEURS

Depuis le mois de mars, Cœur de Loire organise des distributions de composteurs individuels. Gratuits, ils vous sont remis à l'issue d'une formation « découverte » du compostage. Retrouvez les dates sur coeurdeloire.fr

GRAINOTHÈQUE

Échangez vos graines et vos astuces !

La grainothèque fête ses deux ans ! Proposée par le réseau des médiathèques de Cœur de Loire à Donzy, elle s'enrichit de jour en jour grâce aux échanges entre usagers. Elle est aussi un espace de rencontres et de découvertes autour de la nature, de l'écologie et du jardin et propose un grand nombre d'animations toute l'année.

Échanges de graines

À la grainothèque de Donzy, vous prenez et vous déposez gratuitement les graines qui vous plaisent ! Elles sont accompagnées de fiches signalétiques qui vous permettent de vous lancer dans la plantation.



Atelier cuisine sauvage

Animations et ateliers toute l'année

Pour parfaire vos connaissances et mieux découvrir l'univers des plantes, vos médiathécaires vous proposent des ateliers (bombes à graines, cuisine de plantes sauvages,…), des expositions, des projections, et aussi des sorties.

Ouvrages et fiches astuces à découvrir

L'équipe a également sélectionné pour vous tout un choix de livres et de revues, et même des jeux, sur les thèmes du jardinage, des plantes, des fleurs, des insectes… que vous pouvez emprunter avec votre carte d'adhérent. Des fiches astuces sont aussi en consultation sur place ou téléchargeables sur **mediatheques-coeurdeloire.bibenligne.fr**

Presses à herbier… à emprunter

Que vous ayez ou non assisté à un atelier découverte de fabrication d'un herbier, 4 presses à herbier sont disponibles dans le réseau des médiathèques, pour faire vous-même vos décorations végétales !

La grainothèque est accessible à tous, abonnés ou non au réseau des médiathèques.

Renseignements auprès de vos **médiathécaires** au **03 86 20 27 00** ou au **09 77 73 64 51**

MANIFESTATIONS

Réduisez vos déchets avec les équipements réutilisables de Cœur de Loire !

L'été se prête à organiser toutes sortes d'événements ! Que vous soyez une mairie, une association ou un particulier, Cœur de Loire vous accompagne dans vos festivités en vous prêtant gratuitement du matériel dédié. Une solution pratique, économique et écologique !

Pour réduire l'empreinte écologique des événements festifs, sportifs ou culturels, notre service de prêt met à votre disposition des équipements réutilisables.

Pour les particuliers, mairies et associations :

• **De la vaisselle :** véritable alternative à la vaisselle jetable, nos services de table comprennent des assiettes, couverts, verres et tasses.

Pour les mairies et associations uniquement :

• **Des poubelles nomades :** 3 bacs pour pouvoir séparer les emballages et papier, le verre, et les ordures ménagères. Ces poubelles sont démontables et transportables, conçues pour faciliter le tri et la collecte des déchets lors des activités en plein air.

• **Des écocups :** gobelets réutilisables et écologiques fabriqués à partir de matériaux recyclés et recyclables. Pratiques pour accueillir des boissons chaudes ou froides, ils ne risquent pas de se casser en tombant !

Ce matériel est prêté gratuitement aux particuliers, mairies et associations du territoire après signature d'une convention.

Rejoignez le mouvement et faites un geste pour la planète.



Prêt de vaisselle

Contact service de Cœur de Loire au **03 86 28 92 92**

PISCINE

Stages d'été pour les enfants : être à l'aise dans l'eau en toutes circonstances

Et si vous profitiez de la période estivale pour offrir à votre enfant un stage d'été? Pour qu'il soit à l'aise dans l'eau ! N'hésitez pas à l'inscrire aux sessions proposées par l'équipe des piscines de Cœur de Loire.

À partir du 11 juillet et pendant toutes les vacances scolaires, les Maîtres Nageurs Sauveteurs de nos piscines proposent à vos enfants des sessions de mise en confiance dans l'eau.

À Cosne et Donzy, tous les matins, ils accueilleront les enfants par groupe de niveau pour des cours collectifs de 5 participants maximum. Inscrits pour au moins une semaine, ils apprendront les bases leur permettant d'être à l'aise dans l'eau : être autonome (savoir revenir au bord, savoir tomber dans l'eau,...) pour profiter des joies de la baignade en toute sécurité !

Obtenir le Pass nautique

Si ces sessions sont importantes pour la sécurité et le plaisir des enfants, elles permettent également de se mettre à niveau pour obtenir le Pass nautique. Il est désormais obligatoire pour accéder aux bases de loisirs ou colonies de vacances. Il peut être également obtenu à la piscine de Cosne tout au long de l'année après avoir effectué une évaluation.

En pratique :
Les stages sont ouverts aux enfants à partir de 6 ans et jusqu'à 13 ans
Les engagements se font à la semaine sur 5 jours consécutifs. Les cours ont lieu le matin (avant l'ouverture au public).
Durée : 30 mn, avec MNS diplômé.
Tarifs : 6€ la leçon, à payer à chaque cours

Inscriptions par téléphone au **03 86 26 60 73** : attention, l'inscription vaut engagement pour ne pas bloquer la place pour d'autres enfants.


Cours de natation

PORTAIL FAMILLE

Cantine scolaire : Rentrée 2024-2025, réserver en ligne les repas de vos enfants

Pour bien préparer la rentrée et inscrire vos enfants dans la cantine de l'école, connectez-vous dès à présent au Portail Famille. Ce service concerne les enfants en classes de maternelle et primaire uniquement.

• C'est votre première connexion au Portail Famille :

Munissez-vous d'un justificatif de domicile et d'un RIB si vous souhaitez être prélevé mensuellement. Il vous suffira de créer votre profil puis procéder à l'inscription de vos enfants en choisissant la formule qui vous convient le mieux et «Réserver les repas». Cette dernière étape est obligatoire pour que vos commandes soient prises en compte.
Vous pouvez également consultez le TUTO de prise en main disponible sur la page d'accueil.



• Vous avez déjà créé votre profil l'année dernière :

Il vous suffit de procéder à l'inscription de votre enfant pour la rentrée scolaire 2024-2025, et «Réserver les repas» pour que votre commande soit prise en compte. Vous pouvez bien sûr ajouter un nouvel enfant à votre profil.

Vous recevrez une facture chaque mois. Si vous n'avez pas opté pour le prélèvement automatique, vous pourrez payer en ligne, par chèque ou en espèces auprès du Trésor Public, ou encore chez votre buraliste (par paiement de proximité). Pour rappel, le délai de prévenance en cas de changement est de 4 jours.

Contact sur **restausco@coeurdeloire.fr** ou **03 86 28 92 92**

Rejoignez les 1120 utilisateurs et retrouvez sur le Portail Famille les menus, les actus et la liste des allergènes.

Attention : Les inscriptions au Portail Famille seront ouvertes **jusqu'au 23 août.**

UN BUDGET 2024 VOLONTAIRE ET RESPONSABLE

Mener à terme les 4 grands projets de mandat tout en assurant une qualité de services aux habitants

Le jeudi 11 avril, les élus communautaires ont voté le budget 2024 d'un montant total de 39,8 millions d'euros dont 30,1 millions d'euros pour le budget général et 9,7 millions d'euros pour les 9 budgets annexes.

Le budget général 2024 d'un montant total de 30,1 millions d'euros se répartit en 21,6 millions d'euros pour les dépenses de fonctionnement et 8,5 millions d'euros pour les investissements.

BUDGET GÉNÉRAL



● **21,6M €**
de dépenses de fonctionnement
pour les services aux habitants

● **8,5M €**
d'investissements
pour les projets de mandat



Patrick BONDEUX,
Vice-Président en charge des Finances et de l'Achat Public

Ce budget 2024 s'est construit dans un contexte économique et financier instable et imprévisible. Les coûts de l'énergie, de travaux et de matériaux n'ont cessé d'augmenter et parallèlement les dotations de l'état sont en baisse. Malgré tout cela, avec volontarisme, responsabilité et prudence, nous, élus, avançons et maintenons le cap pour préparer l'avenir et aider le mieux possible les habitants et les acteurs du territoire à supporter les conséquences de cette crise que nous connaissons tous.

Notre priorité est de développer l'attractivité du territoire en menant à terme les 4 grands projets de ce mandat.

L'année 2023 a été une année importante : la nouvelle stratégie de développement économique a été votée. Depuis le 1er janvier 2024, les nouvelles modalités de collecte sont déployées sur l'ensemble du territoire. Cependant, concernant la construction du pôle petite enfance et le projet de réaménagement de la Tour du Pouilly Fumé, nous n'avons pas pu avancer aussi vite que nous le souhaitions. Compte tenu du contexte économique, de nombreux lots des marchés publics dédiés aux travaux sont revenus infructueux et seront relancés courant 2024.

Notre volonté est d'assurer au quotidien une qualité de service aux habitants.

Nous continuons d'investir pour entretenir les bâtiments recevant du public tels la piscine, les médiathèques, le Pavillon du Milieu de Loire. Nous investissons dans de nouveaux équipements avec notamment l'acquisition de jeux extérieurs pour la piscine de Cosne. Pour faciliter l'accès à la culture pour tous, les animations du réseau des médiathèques sont développées sur l'ensemble du territoire. C'est aussi dans le domaine de la santé que porteront nos actions avec les aides à l'installation de généralistes et notre soutien au projet de la maison des internes à Cosne-Cours-sur-Loire.

Notre responsabilité est de garantir une gestion saine de la collectivité.

Sans augmentation d'impôts pour les ménages, nous avons procédé à des changements de taux pour la taxe GEMAPI, la taxe foncière du bâti et du non bâti et la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Ces changements s'équilibrent et permettent de mieux répartir les recettes selon les budgets. À la suite de la mise en place des nouvelles modalités de collecte des déchets à domicile nous avons voté l'application de deux taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménages (TEOM) selon le service rendu, à savoir une ou deux collectes par semaine. Afin de poursuivre notre réflexion sur la TEOM et d'ajuster au plus près les dépenses aux recettes, nous avons également pris la décision de créer un budget annexe dédié à cette compétence.

21,6M € DE DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Assurer une qualité de services aux habitants

12,5 millions €
Fonctionnement
(administration générale, informatique, communication, reversement fiscalité)

1,8 million €
Enfance et jeunesse
(crèches et centres sociaux)

1,5 million €
Restauration
(écoles et portage à domicile)

1,5 million €
Culture
(médiathèques, école de musique...)

1,1 million €
Développement économique

1 million €
Collecte et traitement des déchets

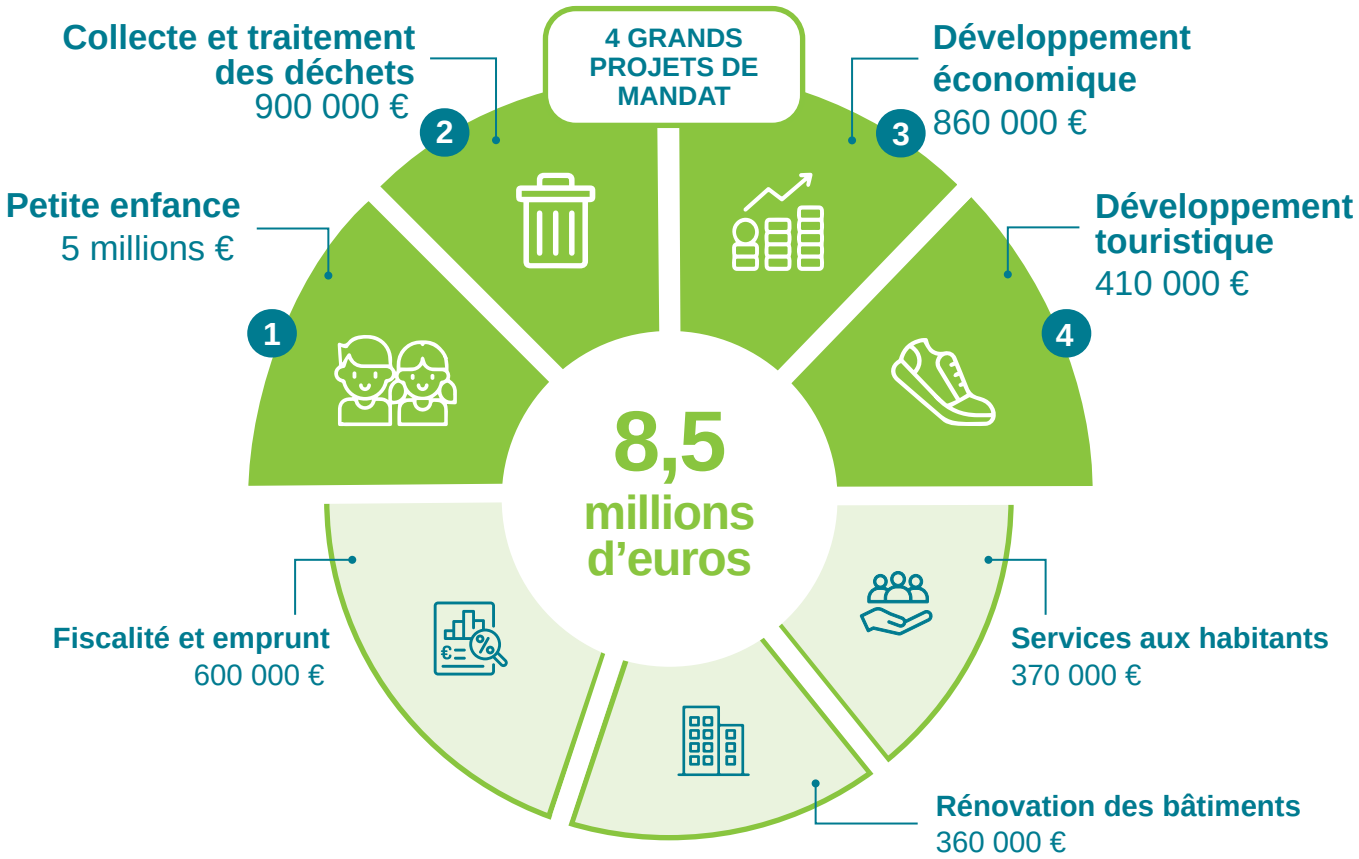
1 million €
Piscines

511 000 €
Tourisme

366 000 €
Environnement

254 000 €
Actions sociales

8,5M € D'INVESTISSEMENT



DÉTAILS DES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2024

PETITE ENFANCE
5 millions €

Construction du Pôle Petite Enfance

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE
410 000 €

Réhabilitation de la Tour du Pouilly Fumé (travaux et étude)

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
860 000 €

Aides aux entreprises (204 000€)
Zones d'activités (202 000€)

Nouveaux projets
Maison des internes, aide à l'installation (95 400€)
Étude pour l'abattoir (66 000€)
Élaboration du SCoT-AEC (125 000€)

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS
900 000 €

Acquisition de trois bennes (613 000€)
Achat composteurs et bacs pour les points de regroupements (220 000€)
Travaux déchèterie et quai de transfert (67 000€)

SERVICES AUX HABITANTS
370 000 €

Médiathèques : travaux, animations (140 000€)
Piscine : travaux et acquisition de jeux (65 000€)
Pavillon : travaux façade et accueil (41 000€)

BÂTIMENTS ET MATÉRIEL
360 000 €

Création d'un atelier pour le service bâtiment (100 000€)
Informatique (129 000€)
Sécurité et mise aux normes des bâtiments (50 000€)
Travaux gendarmeries (42 000€)

FISCALITÉ : ZOOM SUR LES CHANGEMENTS DE TAUX

5 taxes permettent de financer les actions de Cœur de Loire :



Taxe GEMAPI
dédiée à la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations



Taxes foncières (bâti et non-bâti)
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires
pour assurer les services



Taxe des Ordures ménagères *(TEOM)*
pour la prévention, la collecte, le transport et le traitement des déchets et les 3 déchèteries

Des changements de taux sans augmentation d'impôt pour les ménages

Les élus ont voté des changements de taux afin de mieux répartir les recettes selon les budgets. Hors variation des bases fiscales fixées par l'état, ces changements s'équilibrent et ne constituent donc pas une augmentation d'impôts.

• **Baisse de la taxe GEMAPI :** le budget GEMAPI étant excédentaire, les élus ont voté la baisse de la taxe GEMAPI avec un produit fiscal attendu pour 2024 de 75000€ versus 150 000€ en 2023, soient 75 000€ qui ne seront pas collectés pour ce budget.

• **Hausse de 5,5% de la taxe foncière sur le bâti et le non bâti et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires :** les 75000€ non collectés par la taxe GEMAPI le seront par cette modification de taux pour le budget général dédié au fonctionnement des services. La recette est estimée à environ 75 000€.

Une harmonisation de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères selon le service rendu

À la suite de la mise en place des nouvelles modalités de collecte des déchets à domicile, les élus ont voté une harmonisation dès 2024 des taux de collecte pour l'ensemble du territoire. Deux taux seront ainsi appliqués selon le nombre de collecte réalisé par semaine :

• Un taux de 9,88% pour une collecte par semaine

• Un taux de 13,37% pour deux collectes par semaine

La volonté des élus a été de créer en 2024 un budget indépendant spécifiquement lié à cette compétence afin de poursuivre la réflexion sur la fiscalité liée à la TEOM.



Création d'un guichet unique d'information pour faciliter vos déplacements en Cœur de Loire

L'accès aux services publics, aux commerces, aux professionnels de santé, aux loisirs est étroitement lié à la mobilité et à l'offre disponible localement. Pour vous informer, vous orienter et vous accompagner dans la recherche de solutions, un guichet unique de la mobilité sera votre interlocuteur, dès septembre 2024.

PERMETTRE AU PLUS GRAND NOMBRE D'ACCÉDER À L'INFORMATION

Pour agir en faveur de la mobilité et apporter des solutions aux habitants, les élus de Cœur de Loire ont voté le 12 décembre un Plan de Mobilité Simplifié.

L'un des problèmes identifiés lors de cette démarche a été le manque de connaissance des usagers sur les aides et les solutions de mobilité disponibles sur le territoire. Pour remédier à cela, il a été suggéré de créer un espace d'information et d'accompagnement pour valoriser l'offre existante et expérimenter de nouveaux services.

Dans cette perspective, Cœur de Loire a initié un travail collectif, sous la forme d'ateliers organisés en collaboration avec les acteurs du territoire durant le premier trimestre 2024. L'objectif de ces ateliers a été de recenser les besoins, et de définir les moyens à mettre en œuvre afin de déployer cet espace d'information et d'accompagnement à la mobilité pour les usagers.

Trois formules ont été retenues pour permettre au plus grand nombre d'accéder facilement à ces informations.

TROIS SOLUTIONS POUR VOUS INFORMER

① Un numéro unique d'information le 03 86 39 47 42*
à partir du 30 septembre 2024

Permanences téléphoniques : les lundis et vendredis de 8h30 à 13h et le mercredi de 13h à 18h, soit 14h par semaine.
**(prix d'un appel local)*

② Des accueils physiques dès octobre 2024

Ils se concrétiseront par des permanences à la demande dans les différentes communes et structures partenaires du territoire. Ces permanences permettront un échange privilégié afin d'être renseigné et orienté vers des aides et solutions adaptées.

Au total, 16 heures de permanences par semaine seront organisées, sur rendez-vous : les mardis et jeudis, de 8h30 à 13h et de 13h30 à 17h30.

Lors de la prise de rendez-vous au 03 86 39 47 42, le conseiller vous indiquera le point de rencontre le plus proche de chez vous.

③ Un site internet en janvier 2025

Il centralisera toutes les offres de transport et les aides disponibles auprès de nos partenaires : les offres publiques (avec Mobigo, Remi, l'offre ferroviaire, les transports à la demande, les offres de covoiturage), les offres privées (avec les artisans taxis/VSL, les loueurs conventionnels, le covoiturage, les services et commerces itinérants), les aides à la mobilité (aides au permis de conduire, à la réparation de véhicule, à l'acquisition de véhicules).

UNE PRÉSENCE RÉGULIÈRE, AU PLUS PRÈS DES HABITANTS

Un stand dédié à la mobilité sera également présent lors de marchés ou de manifestations locales, pour vous informer régulièrement.

Événement mobilité

« Semaine européenne de la mobilité » du 16 au 22 septembre 2024 autour de diverses animations : ciné-débat, ateliers pédagogiques, essais de véhicules...

Tout le programme sur **coeurdeloire.fr**

Suivez toute l'actualité du service
sur **coeurdeloire.fr** ou sur CCcoeurdeloire

LA NOUVELLE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 2023-2026

Renforcer l'attractivité économique du territoire est une des priorités du projet de mandat. Le 12 décembre dernier, les élus de Cœur de Loire ont voté en conseil communautaire la nouvelle stratégie de développement économique. Issue d'une démarche collaborative menée avec l'ensemble des acteurs du territoire, elle se décline en 4 axes et en un plan d'action permettant d'apporter des réponses locales, concertées et coordonnées pour répondre aux nouveaux enjeux et assurer le développement économique du territoire.

RÉPONDRE AUX NOUVEAUX ENJEUX

La précédente stratégie (2018-2022) étant arrivée à terme, la commission développement économique, présidée par Yves Ravet, vice-président en charge du développement économique, a été chargée d'élaborer une nouvelle stratégie en phase avec les nouvelles problématiques et attentes du territoire en matière d'attractivité.

La crise de la covid-19, les nouvelles préoccupations sociétales, environnementales, mais aussi les innovations technologiques ont considérablement modifié le contexte économique. Les besoins des entreprises ont changé.

De nouveaux enjeux ont émergé tels que la nécessité de repenser l'offre foncière, d'intégrer les problématiques de recrutement, d'étoffer l'offre résidentielle pour accueillir les nouveaux arrivants...

STIMULER LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

L'ambition de la nouvelle stratégie de développement économique de Cœur de Loire pour la période 2023- 2026 est de développer l'attractivité du territoire. Elle a pour objectif de définir les futures orientations du développement économique, d'identifier les besoins prioritaires, les opportunités de croissance et les défis à relever pour stimuler la croissance économique du territoire.

UNE DÉMARCHE COLLABORATIVE

L'année 2023 a été consacrée à l'élaboration de cette nouvelle stratégie. « *Face aux évolutions sociétales nous avons ressenti le besoin d'avoir un regard extérieur. Nous avons donc missionné le groupement KPMG et Lineamenta pour mener pendant 8 mois une consultation auprès de l'ensemble des acteurs économiques du territoire.* » déclare Yves Ravet.

Un comité de pilotage restreint composé de Sylvain Cointat, Président de Cœur de Loire, d'Yves Ravet, de Yannis Bonnet, Adjoint à l'attractivité de la ville de Cosne-Cours-sur-Loire et de Sonia Millant, Adjointe à l'attractivité de la ville de Donzy, a été chargé du suivi de l'étude en lien étroit avec ce cabinet d'études.



Cibler et accompagner les secteurs stratégiques : acteurs industriels, TPE, PME...

Près de 60 acteurs économiques ont été mobilisés : entreprises, commerçants, l'adebCosne (l'agence de développement économique du territoire), les chambres consulaires, Nièvre attractive, la Fabrique Emploi et territoires, le Conseil Départemental, la Région, France Travail...

5 ateliers collectifs, 20 entretiens individuels, une enquête auprès de 180 décideurs, comités de pilotage et réunions ont rythmé les 8 mois de la consultation. Ces échanges ont permis d'orienter et de prioriser les axes de travail.

À l'issue de cette consultation et de la mise en perspective de chiffres clés sur l'évolution du territoire, 4 axes stratégiques ont été définis pour renforcer l'attractivité économique du territoire.

4 AXES STRATÉGIQUES ET 13 ACTIONS

Déclinée en 4 axes stratégiques dont un transversal, cette nouvelle stratégie a pour objectif de doter le territoire des outils et des ressources lui permettant de favoriser la création et le développement des entreprises, les attirer sur le territoire et créer de l'emploi pour les habitants.

1 Cibler et accompagner les secteurs stratégiques

1- Accompagner et développer l'industrie du territoire, les TPE, PME et les pépites technologiques

2- Renforcer les partenariats entre et avec les partenaires agricoles

3- Définir une nouvelle stratégie en soutien aux commerces

4- Agir en faveur de l'emploi et de la formation pour répondre aux besoins du territoire

2 Mettre en œuvre une stratégie foncière adaptée

5- Définir une nouvelle stratégie d'action foncière

6- Poursuivre l'aménagement des zones d'activités économiques

7- Développer des services aux entreprises

8- Assurer la gestion des zones d'activités économiques

3 Prospecter, accueillir et retenir dans un territoire attractif

9- Cibler, attirer et retenir les touristes et résidents en prenant en compte les tendances post-covid

10- Créer une cellule d'accueil territoriale

11- Développer des actions à destination des jeunes pour les retenir sur le territoire

4 Un axe transversal : Promouvoir le territoire avec un slogan commun en s'appuyant sur des partenariats

12- Créer un slogan économique et territorial commun pour promouvoir le territoire

13- Renforcer les partenariats entre les acteurs touristiques et du développement économique

Une présentation synthétique de l'étude suivie d'un temps d'échanges a été faite à tous les contributeurs. Celle-ci a permis de conforter la véracité des priorités à engager issues de ce document clé pour Cœur de Loire dans son ambition d'un territoire fort et attractif.

Les élus de la Commission développement économique ont tenu à démarrer très rapidement le déploiement de cette nouvelle stratégie de développement économique. Elle sera menée par le service développement économique et touristique de Cœur de Loire en collaboration avec l'adebCosne, l'agence de développement économique du territoire, les partenaires économiques et les collectivités voisines Nevers agglomération, les Bertranges et le Pays Val de Loire Nivernais.

Retrouvez le diagnostic du territoire et le détail de la stratégie
sur **coeurdeloire.fr**

Interview



Yves RAVET,
Vice-Président de Cœur de Loire en charge du développement économique

ÊTRE FIERS DE NOTRE TERRITOIRE

Quelles seront les premières actions qui seront déployées en 2024 ?

Y.R. Nous avons décidé de mener un travail sur l'image de notre territoire. Nous avons engagé une réflexion sur la création d'un slogan économique et territorial pour promouvoir nos atouts, valoriser les entreprises, les commerçants et permettre aux habitants d'être fiers de leur territoire et d'en être les principaux ambassadeurs.

Dès septembre 2024, nous lancerons une nouvelle vitrine en ligne des savoir-faire en Cœur de Loire pour promouvoir l'achat 100% local. Nous engageons une réflexion pour repenser la gestion et la commercialisation du foncier économique pour mieux répondre aux besoins des entreprises. Une étude sur la transformation de l'abattoir de Cosne est en cours. Nous poursuivons nos actions sur le soutien aux aides à l'immobilier d'entreprises.

L'enjeu environnemental est au cœur de toutes les préoccupations, comment l'avez-vous intégré dans votre réflexion ?

Y.R. La politique de développement économique est bien évidemment en lien avec les autres politiques d'aménagement du territoire. Elle doit tenir compte des conséquences du réchauffement climatique et de l'évolution de la législation. Nous savons que la consommation d'espaces et l'artificialisation des sols sont préjudiciables à la biodiversité et au climat, c'est pourquoi nous engageons une réflexion sur la gestion des zones d'activités économiques (ZAE) en privilégiant la sobriété foncière.

Pour cela, nous avons réalisé un inventaire des ZAE appartenant aussi bien à la collectivité qu'aux communes. Cet inventaire nous a permis d'avoir une meilleure connaissance du foncier actuel avec l'identification des terrains vacants et des zones à densifier. Nous allons poursuivre notre réflexion pour adapter notre offre aux besoins des entreprises sans que cela passe par une politique d'étalement urbain.

GRÂCE AUX COMPOSTEURS DE CŒUR DE LOIRE, RÉDUISEZ VOTRE POUBELLE DE 30 %

Cœur de Loire vous propose de vous équiper gratuitement d'un composteur individuel. Vous pouvez ainsi trier et recycler vos biodéchets. Une méthode simple et naturelle qui vous permet de produire un engrais de qualité mais aussi de réduire de 30% la quantité de déchets jetée dans votre poubelle et envoyée à l'incinération, soit 40 à 70 kg par habitant et par an.

Depuis le 1er janvier, conformément au droit européen et à la loi anti-gaspillage de 2020, le tri des biodéchets est généralisé et concerne tous les professionnels et les particuliers.

À Cœur de Loire, les élus ont fait le choix de fournir gratuitement un composteur à chaque foyer du territoire et développer le compostage collectif. En parallèle, des formations sont dispensées pour bien débuter avec le compostage.

LE COMPOSTAGE, C'EST QUOI ?

Le compostage est un procédé biologique qui permet la dégradation naturelle des matières organiques (déchets de jardin, de cuisine et de la maison…).

Par l'interaction de micro-organismes, de l'humidité et de la circulation de l'air, ces matières organiques sont alors transformées en humus ou compost, qui favorise la fertilité du sol.

4 BONNES RAISONS DE COMPOSTER

- **Réduire de 30 % la quantité de ses déchets**
- **Avoir un engrais 100% naturel** et gratuit
- **Lutter contre l'appauvrissement du sol** en matière organique et améliorer sa fertilité
- **Limiter ses déplacements à la déchèterie** en compostant une partie de ses déchets de jardin

COMMENT RÉCUPÉRER VOTRE COMPOSTEUR GRATUIT ?

Plus de 1300 composteurs ont déjà été distribués sur l'ensemble du territoire.

Pour retirer le vôtre, il suffit de vous inscrire à la formation « les bonnes pratiques pour réussir son compost ». C'est à l'issue de la formation, courte et ludique, que votre composteur vous sera remis accompagné d'un guide pratique, sur simple présentation d'un justificatif de domicile.

Des formations sont organisées jusqu'au 17 juillet.

Pour connaître les prochaines dates et vous inscrire, connectez-vous sur **coeurdeloire.fr** ou sur CCcoeurdeloire

DÉPLOIEMENT DE COMPOSTEURS PARTAGÉS

Pour les endroits où l'habitat est plus dense, des composteurs partagés seront installés à partir de l'automne, en collaboration avec les maires. Cœur de Loire prévoit d'organiser des animations autour de ces points.

TÉMOIGNAGE

J'ai appris à équilibrer mon compost.

« J'étais déjà sensibilisée au compostage, mais la formation permet de clarifier les informations qu'on entend ici et là. J'ai apprécié les conseils pratiques pour l'installation et la gestion au quotidien. J'essaie notamment d'équilibrer mon compost en apportant des matières sèches (cartonnettes, marc de café, boîtes d'œufs…), ce que je ne faisais pas auparavant. J'organise tout ça petit à petit. » **– Brigitte**



Composter, c'est facile !



J'installe mon composteur sur un terrain plat, abrité, dans un endroit accessible non loin de la maison.

LES DÉCHETS COMPOSTABLES

50% de DÉCHETS HUMIDES

DE LA CUISINE
Épluchures de fruits et légumes, restes de repas, produits laitiers
Aliments avariés ou périmés

DU JARDIN
Fleurs et plantes fraîches ou fanées, déchets du potager et verger

Il y a des insectes dans mon compost : c'est très bon signe !

Le compost héberge de nombreux insectes indispensables à la bonne marche du processus.



50% de DÉCHETS SECS

DE LA CUISINE
Marc de café, sachets de thé, coques de noix, noyaux, coquilles d'œufs

DU JARDIN
Tontes sèches, plantes séchées et feuilles mortes, sciures et copeaux de bois, petites tailles, mousses, fougères

DE LA MAISON
Essuie tout, mouchoirs en papier, rouleaux et boites d'œufs en carton...

LES 5 RÈGLES POUR RÉUSSIR SON COMPOST

1. **JE VARIE LES APPORTS**
 50% de déchets humides et 50% de déchets secs
2. **JE MAINTIENS UNE HUMIDITÉ CONSTANTE**
 pour les micro-organismes
3. **J'AÈRE MON COMPOST**
 en remuant régulièrement
4. **JE BROIE MES DÉCHETS**
 pour faciliter la décomposition
5. **JE ME RENDS RÉGULIÈREMENT À MON COMPOSTEUR**
 pour m'assurer de sa bonne évolution

COMMENT UTILISER SON COMPOST



Le compost est mûr en moyenne au bout de **8 mois**

En paillage
Le compost à moitié décomposé (de 3 à 6 mois) peut être utilisé en paillage.

Comme fertilisant
Le compost, totalement décomposé (6 à 12 mois) peut être utilisé comme fertilisant.

Pour consulter le **guide du compostage**
Scannez-moi



Poires des Vergers de Beaumonts

La cuisine communautaire, partenaire des producteurs locaux

Proposer des produits labellisés ou bio et des recettes « maison » tout en jonglant avec les cycles nutritionnels et les coûts exponentiels des produits, voilà le défi quotidien de l'équipe de la cuisine, qui trouve de plus en plus de solutions auprès des artisans et producteurs locaux.

BIO, LABELS ET CIRCUITS COURTS

L'équipe travaille depuis plusieurs années pour suivre les indications de la loi Egalim : tendre progressivement vers 50% de produits bio et autant de produits provenant d'un label qualité (AOP, AOC, pêche durable, label rouge...). Et les résultats sont là : sur le site gouvernemental « ma cantine », la cuisine de Cœur de Loire fait partie des bons élèves de la Nièvre avec 16% de produits Bio et 20 % de produits labellisés*. Ce qui répond à la volonté des élus de mettre l'accent sur la qualité, mais ne se fait pas sans difficulté, alors que les prix des produits subissent une hausse continue depuis 2 ans.

Pour respecter le cahier des charges mais aussi répondre à l'obligation de se fournir en « circuit court », le chef de production a trouvé une aide précieuse avec la plateforme Agrilocal.

DES RELATIONS DIRECTES AVEC LES PRODUCTEURS

On appelle « circuit court » le fait de n'avoir qu'un intermédiaire, au maximum, entre le producteur et l'acheteur. C'est ce que propose la plateforme associative Agrilocal, que Jérôme Meutelet, chef de production, utilise presque quotidiennement : « *C'est un outil extrêmement souple pour les commandes et qui permet d'être en relation directe avec les producteurs. Nous pouvons échanger, comprendre leur méthode de travail et de notre côté expliquer comment nous allons utiliser le produit. Cet échange de pratique est très positif pour les deux parties. Et la qualité gustative est au rendez-vous !* ».

La cuisine se fournit via Agrilocal pour les huiles, fromages blancs et faisselles, les lentilles, légumineuses, pâtes bio, pour certains légumes ou encore pour des offres spécifiques (lors de menus à thème). Ce sont près de 2,5 tonnes de produits qui ont ainsi été commandées par ce biais en 2023. Sachant qu'avec une base de 1200 repas fabriqués par jour, toutes les exploitations ne peuvent pas répondre en termes de quantité.

ACCENT SUR LE DURABLE ET LE SOCIAL

En parallèle et depuis peu, Jérôme Meutelet fait appel à ISA groupe. Porté par le Conseil Départemental du Cher, ce chantier d'insertion produit ses propres légumes bio locaux et les transforme à la demande (coupe, lavage, épluchage…).

La dimension sociale de cette démarche fait la différence et de forts liens se tissent.

METTRE EN VALEUR LES PRODUITS

Travailler avec des produits de qualité impose de trouver des recettes qui les mettent à l'honneur. À la cuisine, les équipes râpent, coupent, préparent les assaisonnements. Environ 50% des repas sont faits maison. « *Nous faisons des choses simples pour nous rapprocher du goût naturel non transformé, pour faire découvrir aux enfants les spécificités de chaque légume, chaque viande, pour les éduquer aux différents goûts et saveurs qu'ils procurent.* » précise Jérôme.

Ce qui permet parfois aux personnes bénéficiaires du portage de repas à domicile de retrouver des goûts d'antan.

NOS FOURNISSEURS RÉGULIERS

- **En Cœur de Loire :** Impéry volailles, Boulangerie Bourgeois, Fromagerie Perot, GAEC Lurier
- **Dans la Nièvre :** Watterlot viandes, Fromagerie le Val d'Osseux, Bizouarne, Brossard
- **Dans le Cher :** Les Gourmandes Bio, ISA Groupe
- **Au-delà :** Les vergers de Beaumonts, Ferme Debarnot

Retrouvez les menus de la cuisine et les recettes du chef sur **coeurdeloire.fr/restauration scolaire** - CCcoeurdeloire

** Source : www.ma-cantine.agriculture.gouv.fr*



Mini-ferme à la crèche l'ourson à Cosne

La crèche l'ourson reconnecte les enfants avec la nature

Idéale pour stimuler les 5 sens, développer l'imaginaire ou favoriser la concentration, la nature offre d'innombrables bienfaits, déclinés et mis en valeur par l'équipe de la crèche l'ourson : pour accompagner en douceur le développement des enfants et les sensibiliser à la nature.

OBSERVER ET PRENDRE LE TEMPS

Quoi de mieux que de suivre l'évolution d'une plante pour comprendre le temps qui passe ? À la crèche, les enfants ont leur propre potager et peuvent observer les légumes et plantes aromatiques depuis leur plantation jusqu'à leur utilisation. Adeline Denuet, Éducatrice de Jeunes Enfants, coordonne le projet Nature : « *Les possibilités offertes par la nature sont infinies, comme les bienfaits pour l'enfant ! C'est pourquoi nous déclinons cette thématique dans tous les instants de la vie à la crèche* ». À commencer par les bacs sensoriels installés par le Chantier d'Insertion, et qui permettent de travailler la terre, désherber, planter, observer les insectes, comprendre l'évolution des plantes...

LES 5 SENS EN ALERTE

En manipulant les légumes, mousses, feuilles, noix, noisettes, marrons et leurs enveloppes, les enfants ont l'opportunité de toucher, sentir, goûter. Lors des ateliers cuisine proposés par Candy Reboullot, la cuisinière, ils peuvent manipuler, comprendre les modifications de texture des légumes ou des fruits qu'ils utilisent. « *Nous proposons des recettes que les parents peuvent faire à la maison, et qui sortent de l'ordinaire, facile à faire et permettent de manger avec les mains.* » précise Candy. Un grand livre de recettes préparé par l'équipe est disponible en consultation dans le hall de la crèche.

Pour développer davantage la vue ou l'ouïe, les enfants sont emmenés en balade : grâce au Kiddibus, la poussette à 6 places, ils partent en bord de Loire et font halte dans les chemins. Outre le vaste terrain de jeu qui leur est ainsi offert pour se dépenser, ils peuvent y entendre le vent dans les arbres ou les oiseaux, aiguiser leur vue en cherchant le petit écureuil qui habite là et laisser courir leur imagination.

LES ANIMAUX POUR EXPRIMER SES ÉMOTIONS

Grâce aux imagiers sonores, aux boîtes à histoires, aux séances de lecture avec Patrice du réseau des médiathèques ou aux comptines chantées par Antoine, les enfants découvrent l'univers des animaux. La mise en place d'un hôtel à insectes permettra bientôt d'observer plus finement la vie des petites bêtes. Et en juin, comme l'an passé, une mini-ferme sera accueillie dans la cour : les enfants retrouveront Boulie la ponette, les chevreaux nains à nourrir au biberon, le lapin Rex à fourrure de velours à caresser... une approche ludique pour prendre soin de l'autre, développer son autonomie en participant à différentes tâches ou exprimer sa joie !

LE SERVICE ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT EN APPUI

L'équipe éducative souhaite étendre les possibilités offertes aux enfants et fait désormais appel aux animatrices du service éducation à l'environnement de Cœur de Loire. Une intervention a lieu chaque mois autour d'un thème de saison : les feuilles magiques, la vie de l'escargot, les empreintes d'animaux, les saisons... tout un monde de découvertes fantastiques qui permettent aux petits de stimuler leur attention et découvrir un nouveau vocabulaire.

Le projet « Nature » fait partie des 3 projets développés par l'équipe, les deux autres tournant autour du « Livre » et du « Sport », jeux olympiques obligent !

EN CHIFFRES

6 INTERVENTIONS
du service éducation à l'environnement

20 ANIMAUX
de la ferme en balade à la crèche

7 BACS À PLANTER
installés

Suivez toute l'actualité du service Petite Enfance
sur **coeurdeloire.fr** ou sur CCcoeurdeloire

SCOT-AEC : FAIRE FACE AUX DÉFIS DE DEMAIN

Comment mieux préparer nos villes et villages à faire face aux changements climatiques ? Comment penser l'habitat de demain et le développement économique tout en protégeant nos espaces naturels ? Toutes ces questions sont autant de défis pour assurer un développement durable de notre territoire pour les 20 prochaines années. Pour y répondre, les élus de Cœur de Loire se sont lancés dans l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale valant Plan Climat Air Energie Territorial (SCoT-AEC).



Ateliers SCoT-AEC sur le diagnostic du territoire



QU'EST-CE QU'UN SCoT-AEC ?

Les élus de Cœur de Loire ont démarré en décembre 2023 l'élaboration d'un SCoT-AEC. Le SCoT-AEC est un document de planification territoriale qui va définir les grandes orientations d'aménagement du territoire et de son développement. Il est la fusion de 2 documents :

- **un SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale)** qui définit sur le long terme les grandes orientations d'aménagement en matière d'urbanisme, d'habitat, de mobilité, d'équipements, de préservation d'espaces naturels, de développement économique... ;
- **un PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial)** qui vise à développer une stratégie d'adaptation au changement climatique et de réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans, en traitant les thématiques de la gestion de l'eau ou encore des énergies renouvelables.

LES 3 ÉTAPES DU SCoT-AEC

L'élaboration d'un SCoT-AEC s'organise en 3 étapes majeures avant l'arrêt du projet puis l'enquête publique :

1 **Établir le diagnostic du territoire** : dresser un état des lieux de la situation du territoire, comprendre son fonctionnement, identifier ses atouts et ses points faibles.
Durée 5 mois - décembre 2023 à avril 2024 ;

2 **Élaborer le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS)** : définir les grandes orientations et la stratégie globale du territoire en adéquation avec les principes du développement durable. Durée 5 mois - mai à septembre 2024 ;

3 **Rédiger le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO)** : traduire en termes d'actions et de règles les grands objectifs définis en phase stratégique.
Durée 6 mois - octobre 2024 à mars 2025 ;

Aujourd'hui, où en est Cœur de Loire ?

La Communauté de communes finalise le diagnostic territorial qui vous sera présenté à l'occasion d'une réunion publique le 24 juin prochain. Elle entame, dans le même temps, l'élaboration du Projet d'Aménagement Stratégique.

QUE VA APPORTER LE SCOT-AEC À CŒUR DE LOIRE ?

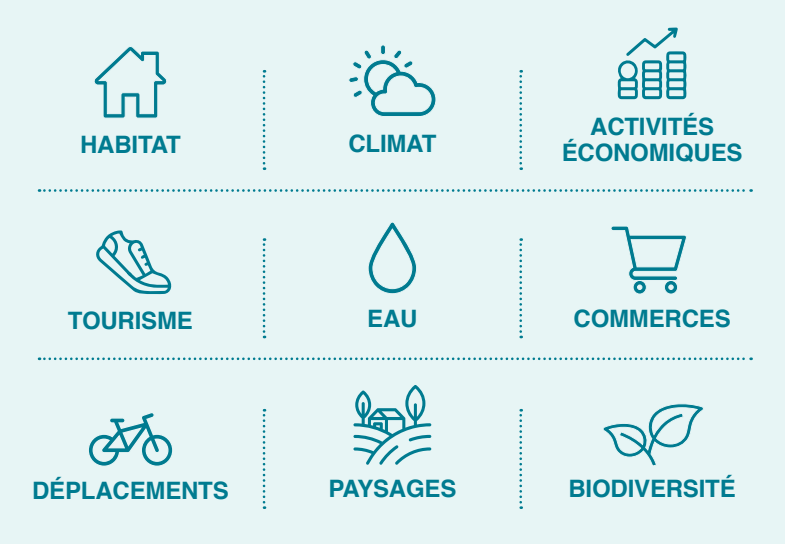
Si le territoire de Cœur de Loire dispose de nombreux atouts, il doit également faire face à des problématiques majeures qui sont autant de défis à relever à court, moyen et long terme :

- **Réduire les tensions sur la ressource en eau**,
- **Repenser l'urbanisation** en protégeant les espaces naturels, en favorisant un habitat adapté aux populations actuelles et futures,

• **Réduire les émissions de gaz à effet de serre** et s'adapter aux changements climatiques.

Pour toutes ces raisons, les élus de Cœur de Loire ont fait le choix d'élaborer un SCoT-AEC. En effet, au-delà d'être un outil de planification territoriale réglementaire, ce document bâti à l'échelle intercommunale constituera un projet global d'aménagement et d'adaptation climatique. Il permettra, sur la base d'un diagnostic de territoire partagé, d'établir des préconisations concrètes pour répondre aux enjeux évoqués plus haut. Il pourra, à titre d'exemples, comporter des prescriptions pour favoriser les îlots de fraicheur en ville, améliorer les continuités écologiques, ou encore contribuer à accueillir de nouvelles populations avec un développement économique maîtrisé.

Le SCoT-AEC de Cœur de Loire traite des sujets suivants :



UN PROJET QUI NE SE FERA PAS SANS VOUS

Vous pouvez faire connaître vos remarques soit :

• En les adressant par courrier à Cœur de Loire ou par courriel à contact@coeurdeloire.fr

• Dans les registres disponibles au siège de la Communauté de communes, ainsi que dans les mairies de Châteauneuf-Val-de-Bargis, Donzy, Neuvy-sur-Loire et Pouilly-sur-Loire aux jours et heures d'ouverture.

RÉUNION PUBLIQUE

« Eau, habitat, qualité de l'air...
Où en est-on en Cœur de Loire ? »

▸ **Rendez-vous le 24 juin de 18h à 20h**
à la salle des fêtes de Donzy (Place Gambetta)
Présentation de l'état des lieux du territoire

Suivez l'évolution de ce travail collaboratif sur **coeurdeloire.fr**

“

Interview



Yannis BONNET,
Membre du bureau et Conseiller communautaire délégué au SCoT-AEC

UN OUTIL MAJEUR POUR ASSURER LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Pourquoi s'engager dans un SCoT-AEC?

Y.B. Aujourd'hui Cœur de Loire est compétente dans de nombreux domaines et met en œuvre des politiques sur le développement économique, l'aménagement du territoire, la mobilité, la gestion des espaces naturels et la préservation de la biodiversité. Nous engager aujourd'hui dans l'élaboration de ce document règlementaire, va nous permettre de nous doter d'un outil de planification qui va rendre cohérent l'ensemble de nos politiques.

Nous pouvons comparer l'élaboration de ce SCoT-AEC à la construction d'une maison. Pour habiter une maison il faut préalablement réfléchir au plan et à l'aménagement des espaces à vivre. Nous faisons aujourd'hui la même démarche pour notre territoire : où allons-nous accueillir les entreprises ? construire des logements ? préserver des espaces naturels ?…

Cet outil va-t-il changer la vie des habitants?

Y.B. Le SCoT-AEC n'est pas qu'un outil technique pour organiser des politiques publiques, c'est aussi l'expression de notre vision du développement du territoire pour les vingt prochaines années : quel type d'habitat pour demain, sommes-nous d'accord pour partager des transports, préserver des espaces naturels ? Nous devons également réfléchir à l'équilibre du territoire en termes de développement. Les choix que nous ferons auront un impact sur la vie des habitants.

Notre ambition est de veiller à leur bien-être en travaillant notamment sur l'amélioration de la qualité de l'eau et de l'air, en nous adaptant aux changements climatiques et en limitant les impacts sur la santé humaine. Le SCoT-AEC est un outil majeur pour assurer le développement durable de notre territoire.

”

SUILLY-LA-TOUR



Yves Ravet accompagné de Gordon Samiez devant le bâtiment Lesort

Le bourg de Suilly-la-Tour poursuit sa mue

Commerces, salles associatives, cabinet d'infirmière, Maison d'Assistantes Maternelles... Suilly-la-Tour développe son bourg à grands pas, et prend soin de ses habitants actuels et futurs, qui pourront bientôt être accueillis dans des appartements flambants neufs.

RÉHABILITATION DE L'ANCIEN HÔTEL-RESTAURANT

Le bâtiment Lesort est bien connu à Suilly-la-Tour : ancien hôtel-restaurant, institution du village depuis le début du siècle dernier, il est désormais propriété de la municipalité et va reprendre toute sa place. D'une surface de 800 m² sur deux étages, il a été racheté par la mairie en 2020 pour 70 400 €.

« *Ce rachat entre dans le projet global de notre mandat,* nous indique Yves Ravet, maire de la commune. *Une étude de 2022 avait souligné l'importance de centraliser les commerces et activités autour de cet espace, qui fait face à l'église, à la mairie et se situe non loin de l'actuel bar-restaurant* ». Des travaux effectués en 2008 avaient déjà mis en valeur cet espace central, permettant de sécuriser un cheminement piéton arboré et de créer un parking devant l'église.

COMMERCES ET LIEUX DE VIE ASSOCIATIVE

La toiture du bâtiment est aujourd'hui refaite et deux commerces ont été installés au rez-de-chaussée : le salon de coiffure et la Poste (tous deux ont déménagé de leurs anciens locaux). Un dépôt de pain a également ouvert.

Les phases suivantes consistent à proposer des salles associatives au rez-de-chaussée. « *Nous avons 10 associations dans la commune et différents groupes artistiques ou sportifs, qui pourront profiter de ces espaces. Nous voulons également y intégrer un point service associatif* » précise Yves Ravet.

Le dossier de subventions est en cours, grâce à l'appui de Gordon Samiez, chargé de mission pour l'optimisation des financements à Cœur de Loire et le soutien du Pays Val de Loire Nivernais.

RÉPONDRE À LA DEMANDE DE LOGEMENT

Pour la dernière phase, ce sont 4 logements qui seront construits à l'étage. « *Les gens viennent ici pour améliorer leur cadre de vie ; notre commune est très prisée par des personnes travaillant à Cosne-Cours-sur-Loire ou Donzy, et pour des périodes plus courtes lors de formations par exemple. Aujourd'hui, nos logements sont tous occupés. Notre but est d'apporter des services de proximité tout en profitant de la campagne !* ».

ACCOMPAGNER LES HABITANTS DE TOUS ÂGES

Le dossier de revitalisation du centre-bourg, préparé avec le soutien de Cœur de Loire, a par ailleurs permis d'effectuer des travaux dans le presbytère, où une nouvelle Maison des Assistantes Maternelles a été installée. Le « Jardin des Poussins » a ouvert en septembre et peut accueillir 8 enfants gardés par 2 professionnelles. D'une surface de 108 m², il a été rénové, isolé, aménagé et est aujourd'hui doté de multiples jeux et d'un magnifique jardin dans lequel les enfants peuvent courir à loisir.

À côté, la salle paroissiale a quant à elle été transformée en un cabinet d'infirmière et équipé de matériel de téléconsultation. M. Ravet a bon espoir d'étoffer l'offre médicale.

Enfin, des travaux de voirie sont prévus pour sécuriser les abords de tous ces nouveaux commerces et lieux de vie, notamment une chicane devant le bâtiment Lesort et le restaurant pour y installer une terrasse ainsi que pour sécuriser le carrefour de Champcelée.

EN CHIFFRES

HÔTEL-RESTAURANT : 1 178 400€
de travaux dont 64% de subventions

MAM * : 81 350€
de travaux dont 83% de subventions

4 LOGEMENTS
à venir

* Maison des Assistantes Maternelles

Pour tout renseignement sur la MAM Jardin des poussins contactez le **06 73 77 32 04** ou par mail **Mamjardindespoussins@gmail.com**
- MAM • Le Jardin des Poussins

SAINT-PÈRE


Rue du Mardron

Aux petits soins pour la rue du Mardron

C'est parti pour les travaux de la sécurisation de la rue du Mardron, à cheval entre les communes de Saint-Père et de Cosne-Cours-sur-Loire qui commenceront en septembre 2024. Un soulagement pour Jocelyne Vernaux, maire de la commune.

1400 VOITURES PAR JOUR

Les services du Département y ont effectué des relevés de passage journaliers, et le chiffre moyen est sans appel : 1400 voitures empruntent cette rue tous les jours, témoignant d'un important trafic. De fait, la rue du Mardron est un axe stratégique, depuis l'autoroute notamment, pour rejoindre le centre-ville de Cosne-Cours-sur-Loire, le collège Cassin ou encore la déchèterie. D'une longueur de 980 mètres et sans trottoir, elle invite presque à prendre de la vitesse, au détriment de la sécurité des piétons, des cyclistes et des riverains.

UN CONSTAT COMMUN

La particularité de cette rue est qu'elle est partagée dans le sens de la longueur avec la ville de Cosne-Cours-sur-Loire : la mise en œuvre de travaux ne peut se faire que d'un commun accord entre les deux communes dont elle dépend. Et si, au fil du temps, chacune a pu constater la dangerosité de cet axe et sa détérioration inexorable, le dossier était resté en phase d'étude. La nouvelle équipe municipale de St Père, avec à sa tête Jocelyne Vernaux, a décidé d'en faire son projet de mandat, et compte bien tenir ses promesses.

ÉTUDES ET MISE EN ŒUVRE

« *Nous avons initié des réunions de travail avec les élus de Cosne-Cours-sur-Loire* », nous précise Mme Vernaux. « *Ils ont été très réceptifs. La ville de Cosne-Cours-sur-Loire est désormais Maître d'œuvre et leurs services techniques nous ont beaucoup aidés pour lancer l'appel d'offre. Nous avions au préalable fait faire une étude diagnostic pour analyser la sous-couche, que nous pouvons heureusement garder telle quelle !* ». Les travaux permettront la remise en état complète de la voirie, la création de trottoirs pour sécuriser la circulation piétonne et des chicanes pour ralentir le trafic.

ACCOMPAGNEMENT POUR LES FINANCEMENTS

Outre l'appui actif de la secrétaire de mairie, Clémentine Sermondadaz-Bouchier, Mme Vernaux et son équipe ont fait appel à Gordon Samiez, chargé de l'optimisation des financements à Cœur de Loire. « *Gordon nous a accompagnés au montage du dossier, à la relecture et donné de précieux conseils pour la rédaction du dossier de demande d'aide au contrat cadre du Département de la Nièvre. Il sait parfaitement ce qui peut fonctionner !* » nous confie Mme Vernaux. Les travaux bénéficieront aussi des subventions de la Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux et de la répartition des amendes de police dressées par l'État.

Ainsi, la rue du Mardron nouvelle version entrera en service d'ici un an.

Planning prévisionnel

Juin 2024	Réunion publique - présentation
Septembre 2024	Travaux sur trottoirs et réseaux
Printemps 2025	Travaux sur la route

EN CHIFFRES

1400 véhicules / jour

7 MOIS de travaux

Estimation budgétaire **250 000€ HT** pour la commune de St Père

80% de subventions attendues


Clémentine Sermondadaz-Bouchier, secrétaire de mairie et Jocelyne Vernaux, maire de St Père

PISCINE DE DONZY



Ouverte 7j/7

EN JOURNÉE CONTINUE !

DU 8 JUILLET AU 1ER SEPTEMBRE

LUNDI AU SAMEDI	11H30 À 19H
DIMANCHE	10H À 18H

PISCINE DE DONZY
4 RUE DE LA PISCINE
58220 DONZY

Renseignements au 03 86 39 31 68

Cœur de Loire
coeurdeloire.fr